

# JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



ANNEMASSE

La Ville et Vous

Juillet-Août  
2006

N° 106



# Cet été à Annemasse

PAGES 7 À 10 **DOSSIER**

Page 3

## **URBANISME**

Le secteur Léo Ferré rénové

Page 4

## **ACTUALITÉ**

Où vont les recettes du Casino ?

Page 11

## **VIE QUOTIDIENNE**

La Charte de la diversité

Page 12

## **CULTURE**

Villa du Parc... 20 ans !

**Toute l'actualité d'Annemasse sur [www.mairie-annemasse.fr](http://www.mairie-annemasse.fr)**



Les Annemassiens et tous les citoyens de notre agglomération ont suivi, voici quelques années, les débats liés à l'hôpital public. Nous avons souhaité, nous, les élus de l'Agglomération Annemassienne, que, s'il partait d'Ambilly, il reste proche de notre territoire, et c'était le choix de Cranves-Sales qui était alors d'actualité.

Le Conseil municipal de cette commune ayant refusé l'hypothèse, l'hôpital sera à Contamine-sur-Arve. D'ores et déjà, **nous analysons l'extension de notre réseau de transports publics** vers cet équipement essentiel à la vie de nos citoyens et qui doit être facilement accessible pour les visiteurs des malades.

Nous avons failli voir partir aussi la Clinique de Savoie. A l'étroit dans ses murs, elle devait d'autant plus rapidement chercher un site qu'elle s'était associée avec la clinique Lamartine de Thonon, sous l'égide de la Générale de Santé. Après de nombreuses discussions, **la Ville d'Annemasse a finalement pris toutes les décisions nécessaires pour que la clinique reste sur son sol.** Si tout s'effectue comme envisagé, ce sera au Brouaz, sur un terrain qui avait été proposé également à l'hôpital public. Cette construction nouvelle apporterait à toute notre agglomération un service de proximité tout à fait appréciable.

Parallèlement, le départ de l'hôpital public à Findrol nous a permis d'envisager, à la place du site d'Ambilly, et également aux Trois Noyers à Vétraz-Monthoux, **un certain nombre de fonctions para-médicales très développées** par rapport à ce que nous connaissions : école d'infirmières agrandie, maison d'accueil pour personnes âgées dépendantes, soins de suite et de réadaptation fonctionnelle, y compris dans le domaine de la cardiologie.

Voilà donc les développements que nous conduisons aujourd'hui de manière intercommunale, et que vous verrez se concrétiser par des constructions dès les prochains mois.

Robert BORREL, *Maire d'Annemasse*

## Sommaire

### Édito

#### 3 Actualité

- Réhabilitation du secteur Léo Ferré
- A propos des recettes du Casino...
- Maison du Salève : les travaux ont commencé
- Journée de la Déportation : un devoir de Mémoire



#### 7 Dossier

#### Un été à Annemasse

#### 11 Vie quotidienne

Annemasse adopte la Charte de la Diversité

#### 12 Culture

- Villa du Parc : anniversaire, expositions et ouverture sur le parc
- Château Rouge : fin de l'extension



#### 13 Jeunesse

La Ville soutient ses sportifs de haut-niveau

#### 14 Annemasse Pratique Expression politique

Majorité Municipale

#### 15 Expression politique

Groupes minoritaires du Conseil Municipal

#### 16 Flash Back

### BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES PARTICIPATIVES DE MON QUARTIER

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

souhaite participer au **Conseil Consultatif** représentant mon quartier.



### Devenez membre des Conseils Consultatifs

La Charte de la Participation doit permettre aux habitants de participer, aux côtés des élus, à l'élaboration des projets intéressants les quartiers de la ville.

Pour favoriser l'information, la consultation et la concertation, trois Conseils Consultatifs seront créés à l'automne.

Vous pouvez d'ores et déjà nous faire connaître votre intention de participer à ces assemblées participatives en renvoyant le bulletin ci-contre à l'adresse suivante :

Mairie d'Annemasse  
Service Communication  
BP 530  
74107 Annemasse Cedex

## Le nouveau visage du secteur Léo Ferré...

Réalisé en concertation avec les habitants du quartier, le réaménagement du secteur Léo Ferré s'achève.

Jour après jour, Le Perrier découvre un peu mieux le nouveau visage du secteur Léo Ferré (compris entre les rues Claude-Philippe Dusonchet, Voltaire, Curioz et l'avenue Général de Gaulle). Démarré il y a un an, le réaménagement des espaces extérieurs du quartier devrait être achevé au début du mois d'août.



■ La réfection de l'ensemble des réseaux d'assainissement

■ La réhabilitation des axes piétonniers et des espaces verts

■ La rénovation et l'amélioration de l'éclairage public

■ La création d'aires de jeux pour les enfants et les adolescents

Le calendrier prévisionnel des travaux a été respecté. Il ne reste aujourd'hui qu'à finaliser le remplacement des réseaux d'assainissement rue Claude-Philippe Dusonchet. Ce sera chose faite dès les premiers jours du mois d'août. Quant aux plantations, préalable obligatoire à l'apparition des nouveaux espaces verts, elles sont programmées pour l'automne prochain.



Améliorer le tissu urbain et le cadre de vie des habitants, tels sont les objectifs d'Annemasse en terme de politique de la ville. Après la restructuration du secteur Gauguin (1999), la Ville d'Annemasse, en collaboration avec les habitants, a entrepris le réaménagement des espaces extérieurs du secteur Léo Ferré. Élaboré à l'occasion de plusieurs réunions publiques, le projet s'est articulé autour de quatre grands axes :

**POS :**  
**MODIFICATION N°7**

Le Conseil municipal du 18 Mai dernier a approuvé la modification numéro 7 du Plan d'Occupation des Sols (POS). Les évolutions du document d'urbanisme vont permettre la réalisation du parking souterrain Montessuit, et la création du nouveau groupe scolaire de la rue Naly.

L'OPAC 74 et la Société HAL-PADES ont assuré la maîtrise d'ouvrage des travaux d'assainissement (estimés à 414 000 € HT) tandis que la Ville d'Annemasse a pris en charge celle des aménagements de surface (estimés à 721 948 € HT).

Notons aussi que le Conseil Régional a subventionné les travaux de surface à hauteur de 328 474 €.

## Les recettes du Casino... A qui profitent-elles ?

**La Ville d'Annemasse partage très largement les recettes issues du Casino. En 2005, plus de 2 millions d'euros ont contribué à la création et au fonctionnement de services intercommunaux.**

Il devient assez fréquent qu'on m'interroge sur le partage intercommunal des recettes provenant du Casino. Cette manne financière, supposée être au seul bénéfice de la Ville d'Annemasse, pourrait être la base d'une ressource intercommunale, selon certains élus voisins. Je voudrais montrer ici que tel est bien le cas, depuis longtemps déjà.

Prenons l'exemple de l'année 2005. Le produit des jeux s'est monté à **5 156 053 €**. La Taxe Professionnelle s'est établie à **120 826 €**. Depuis l'origine du Casino, **70 % de la Taxe Professionnelle** est partagé avec les deux organisations intercommunales qui ont aménagé l'environnement de l'établissement de jeux. Le SIVRAA qui a réalisé la route et le Syndicat d'Arve, qui a conforté la rive, ont reçu chacun 42 289 € en 2005.

Quant au **produit des jeux**, il sert d'abord à alimenter deux caisses :

### **Le Festival Dansez,**

dont les spectateurs viennent de très loin à la ronde, pour **76 500 €**.

### **Le Réseau Touristique**

qui s'étend d'Annemasse aux vallées, pour **150 000 €**.

En comptabilité publique, les recettes budgétaires ne peuvent pas être directement affectées à une dépense. Mais les budgets grossissent en fonction des recettes, et lorsque celles du Casino nous sont parvenues pour la première fois, j'ai annoncé au conseil municipal que cela compenserait tout ce que nous avions perdu en entreprises autrefois établies à Annemasse et qui, depuis lors, avaient réinstallé leurs productions sur Gaillard, sur Ville-la-Grand, sur Vétraz-Monthoux, voire sur Saint-Pierre-en-Faucigny.

De plus, ce surcroît de recettes nous permettrait sans augmenter les impôts - ou mieux après les

avoir diminués - de développer des services importants dans les 4 domaines des loisirs, de la culture, du social et du sport, par des équipements lourds qui apporteraient des services à tous les habitants de notre bassin, bien au-delà des seuls Annemassiens.

Deux de ces équipements existent déjà, le troisième est en construction, le quatrième est programmé. J'en donne ici les coûts, mais aussi les fréquentations, toujours pour l'année 2005 :

### **la salle Martin Luther King**

amortit sur 15 ans l'emprunt qui a permis de la construire. Cet amortissement est de 150 000 € par an, à quoi s'ajoutent 108 000 € de frais de fonctionnement.

*Qui fréquente le centre Martin Luther King ? Toutes les associations qui le souhaitent, et dont les effectifs sont, si l'on fait la moyenne, composés à plus de 50 % par des non Annemassiens. La salle des conférences est largement occupée, et 20 % de ses utilisateurs viennent de l'extérieur.*

### **L'extension de Château-Rouge**

pour les Musiques Vivantes et pour les locaux administratifs correspondants a coûté 392 000 €, pour l'année 2005, en amortissement d'emprunt, et 350 000 € sont par ailleurs consacrés au fonctionnement de cette extension.

*Que disent les statistiques de fréquentation ? Que, sur 1 177 abonnements, 19 % seulement correspondent à des citoyens annemassiens. 81 % viennent de l'extérieur.*

### **La Maison des Sports**

actuellement en construction, et sans compter le gymnase qui n'est qu'une reconstruction, nous coûtera en année pleine 366 000 € d'amortissements d'emprunt et 80 000 € environ en fonctionnement. *Qui la fréquentera ? Essentiellement l'Office Municipal des Sports et ses associations constitutives, dans lesquelles les Annemassiens ne représentent que 29 % des adhérents.*

### **Enfin, la Maison Sociale**

nous allons l'acquérir dans le quartier Chablais-Gare reconstruit, et le plan de financement que nous avons bâti envisage un amortissement d'emprunt de 200 000 € annuellement, et des frais de fonctionnement annuels de 103 000 €. *Il est difficile d'analyser dès maintenant la fréquentation du centre social. Pour s'en faire une idée*

*approchée, on peut constater que l'Association Trait d'Union, qui y trouvera son siège, fait travailler 61 % d'Annemassiens et 29 % de demandeurs d'emploi étrangers à la commune. Ajoutons que la piscine, qui coûte 600 000 € par an à la Ville d'Annemasse, n'accueille que 31 % d'Annemassiens.*

*La Ville d'Annemasse partage donc très largement, sans que personne ne le lui ait demandé, les recettes issues du Casino.*

*Sur les 5 200 000 € produits en 2005, plus de 2 millions € contribuent à la création et au fonctionnement de services intercommunaux.*

La Ville d'Annemasse n'a pas le monopole de la fourniture de services à des extra-territoriaux. Gaillard, et les autres communes, apportent aussi des services dans lesquels on peut comptabiliser des Annemassiens. Les « murs » de nos communes ne sont pas étanches, fort heureusement. De plus, nous allons vers une communauté d'agglomération que la Ville d'Annemasse encourage, pour sa part. Il n'y a donc aucun regret, aucune amertume dans ce que je viens d'écrire. L'effort fait pour la distribution de certaines de nos recettes a été spontané, et nous en sommes heureux.

Je voulais simplement, par cet article, faire savoir que le partage des ressources exceptionnelles du Casino était largement commencé, et donner à réfléchir aux quelques-uns qui n'en avaient pas encore conscience.

Robert BORREL, Maire d'Annemasse

### ACCES 2006

#### Le Prix de la Ville pour Nablus Circus

Du 29 avril au 14 mai, la Ville et l'agglomération ont vécu au rythme des expositions, débats, dégustations et autres animations, proposés dans le cadre de la **Quinzaine du Commerce Équitable**.



Cette manifestation nationale s'est achevée au Complexe Martin Luther King avec le salon ACCES 2006. Ce salon régional dédié au Commerce Équitable, à l'agriculture biologique et à la solidarité a aussi été l'occasion de récompenser le travail de l'association annemassienne « Une Toile Contre un Mur » pour son projet Nablus Circus. Ce projet d'école de cirque à Naplouse a été élu, à l'unanimité du jury, Prix de la Ville d'Annemasse 2006.

### AVENUE GÉNÉRAL DE GAULLE

#### Rénovation de l'éclairage public

Le chantier de rénovation de l'éclairage public de l'avenue De Gaulle est terminé. Pour cette large avenue, le choix a été fait de marquer le cheminement piétonnier côté Perrier et d'augmenter la hauteur des candélabres de la rue.

Résultat : une modification de l'ambiance générale de la voie, plus accueillante le long des secteurs d'habitation, et un éclairage plus uniforme de la voirie. La réfection des espaces verts du terre-plein central complétera les travaux.



## La Maison du Salève : c'est parti !

Les travaux de restauration de la ferme de Mikerne ont démarré. Dans un an, l'ancienne grange devenue La Maison du Salève accueillera ses premiers visiteurs.

**O**ffrir un espace d'accueil, de pédagogie et d'information sur le Salève, avec pour fil conducteur **le lien entre les hommes et cette montagne**, telle sera la vocation de La Maison du Salève (située sur la commune de Présilly). Des expositions permanentes et temporaires ainsi qu'un programme d'animations spécifiques permettront aux amoureux du Salève de découvrir des facettes cachées de ce site naturel magnifique situé au cœur de notre agglomération.

Coordonné par le **Syndicat Mixte du Salève (20 communes et 60 000 habitants) dont Annemasse est membre depuis plusieurs années**, le projet fédère également de nombreux acteurs sportifs et culturels s'intéressant au massif.

La restauration et le réaménagement du bâtiment dureront un an. Les travaux de gros œuvre (notamment de maçonnerie) sont réalisés avec le souci de respecter le bâtiment ancien, témoin de **l'architecture rurale traditionnelle du bassin genevois**.



### Vous et le SMS...

Vous désirez être mis au courant de l'avancement des travaux.

Vous possédez des objets anciens, des images, des films, des anecdotes, des petites histoires inédites ou amusantes sur le Salève. Vous désirez participer à la concertation autour de la Maison du Salève...

**Les membres du Syndicat Mixte du Salève (SMS) seraient heureux de vous rencontrer !**

**PLUS D'INFORMATIONS**  
**Estelle Couchouren & Frédéric Dumoulié**  
**Syndicat Mixte du Salève**  
**04 50 95 92 16**

Parallèlement, le forage qui permettra l'implantation de capteurs verticaux destinés à la mise en place d'un **chauffage par géothermie** a commencé. L'ensemble du projet est, en effet, entrepris avec le souci de proposer des aménagements respectueux de l'environnement.

Cet investissement important est soutenu par l'État, la Région Rhône-Alpes, le Département de Haute-Savoie, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et EDF.

Patrick FOING

Conseiller Municipal Délégué d'Annemasse  
Vice-Président du Syndicat Mixte du Salève

## Un devoir de Mémoire

**La Ville d'Annemasse a commémoré, le 30 avril dernier, la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation et a l'honneur de publier in extenso l'allocution prononcée, à cette occasion, par Marceau Lefèvre.**



*concerne notre pays, je rappelle à nouveau que sur près de 238 000 français qui ont subi la déportation, il n'en est revenu qu'à peine 30 000 dont plus de la moitié devait disparaître, des suites des souffrances endurées, au cours des vingt années suivantes.*

**(...) s'opposer à tout ce qui est fondé sur la violence, l'humiliation, l'intolérance et les pratiques discriminatoires**

*De nos jours, nous savons que dans certains pays du monde, des gens d'un courage exemplaire souffrent et luttent pour que ne se renouvellent plus les atrocités des années noires.*

*Comment la conscience de l'humanité pourrait-elle être en paix alors que des peuples sont encore soumis à l'humiliation et à la terreur, alors que jusque dans notre propre pays des nostalgiques du fascisme n'hésitent pas à profaner des Monuments et des sépultures qui rappellent les sacrifices de nos martyrs ? Alors que des négationnistes osent, par leurs écrits, nier l'existence des chambres à gaz ! Voilà pourquoi nous devons, plus que jamais, être vigilants et solidaires contre le mal, contre toutes les violences, contre toute forme d'oppression, pour que prévale enfin le respect des Droits de l'Homme. C'est pourquoi les derniers survivants de l'enfer nazi ont sans cesse à l'esprit leur devoir de mémoire.*

**(...) que prévale le respect des Droits de l'Homme**

*C'est pourquoi ils conseillent à nos jeunes en difficulté de pratiquer la solidarité. Nous avons toujours considéré la SOLIDARITE comme l'une des plus grandes vertus car, dans les bagnes nazis, la solidarité entre détenus a souvent permis d'alléger tout ce qui faisait les lourdeurs de l'enfer concentrationnaire et de sauver des vies humaines. Sachez, qu'avec leurs faibles moyens, les anciens déportés s'opposent toujours à tout ce qui est fondé sur la violence, l'humiliation, l'intolérance, les pratiques discriminatoires, à tout ce qui est inhumain et dégradant et à tout ce qui porte atteinte à la souveraineté des peuples. Dans ces domaines, puissions nous tous avoir la satisfaction du devoir accompli. »*

Marceau LEFEVRE

Secrétaire local de la Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants, Patriotes et Familles de Fusillés (FNDIRP)

### 18 AOÛT

## 62<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération d'Annemasse

Annemasse fêtera le 62<sup>e</sup> Anniversaire de sa Libération le vendredi 18 août 2006. La cérémonie honorerait la mémoire de tous ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour combattre et chasser l'occupant, et de tous ceux, aujourd'hui disparus, qui ont participé à cette lutte.



Au cours de l'après-midi, Anciens Combattants et élus procéderont aux dépôts de gerbes devant les différents monuments commémoratifs de la ville et de l'agglomération. A 18h, le cortège officiel se rendra au Monument aux Morts.

**Alice Lentz et Sam Jacquet citoyens d'honneur**

La Ville a choisi cette journée particulière pour décerner le titre de Citoyen d'Honneur à Alice Lentz et Sam Jacquet, deux Lorrains internés à la prison du Pax en 1944. Ils étaient alors âgés de 16 ans.

**PLUS D'INFORMATIONS  
04 50 87 12 83**

« Malgré les effets de l'âge, malgré de sérieux ennuis de santé, malgré, pour certains, la pénibilité des déplacements, un petit groupe de rescapés de l'enfer concentrationnaire est venu ce matin au pied de cet Arbre pour commémorer le 61<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps ; car la déportation leur a marqué son empreinte d'une façon indélébile et, si le temps passe, c'est toujours avec douleur que nous nous inclinons devant la mémoire de nos martyrs. Jusqu'à notre dernier souffle, notre devoir sera de rappeler, en tout lieu, ce que fut la plus grande entreprise d'aviissement de l'homme, pour que le monde ne voit plus jamais cela ! Nous avons déjà annoncé ici le nombre de morts pour les principaux camps de concentration. Pour ce qui

# JIM

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES D'ANNEMASSE



ANNEMASSE

La Ville et Vous

Dossier



## Un été à partager ...

Pour que l'été 2006 soit placé sous le signe de la joie et de la convivialité, la ville d'Annemasse vous propose un cocktail rafraîchissant de **rendez-vous** et de **bonnes idées de sorties**.

Une dose de concerts, d'animations, un zeste d'expositions, de cinéma et de sports...

Agitez le tout et vous obtenez un été tonique, synonyme de **rencontres entre les générations**. Pour un été à partager... sans modération !

## Les Musical'été

Depuis le 21 juin, les premières Musical'été d'Annemasse résonnent dans toutes les têtes. Après la Fête de la Musique et Bonjour l'été, place au cinéma et aux animations programmées dans la cadre de la Fête Nationale.

La première séance de cinéma de plein air de l'été rendra hommage à Ray Charles le **lundi 10 juillet**, place de l'Hôtel de Ville (report au 11 juillet en



cas de pluie). Dès 19h, une avant séance festive animera le centre-ville. *Couleur Gospel* interprétera notamment les standards de Ray Charles. Une fois la nuit tombée (vers 22h), **Ray**, le film de Taylor Hackford réalisé en 2005, nous fera (re)découvrir l'itinéraire émouvant et la carrière exceptionnellement riche du chanteur américain.



### Les Tambours du Bronx le 13 juillet

C'est avec la célébration de la **Fête Nationale** que seront clôturées les Musical'été 2006.

**Le jeudi 13 juillet au soir**, les festivités organisées sur le site de l'aérodrome (accès piétons uniquement, par la rue Clément Ader) débiteront à 19h30.

Restauration champêtre et animations musicales précéderont, en effet, une représentation exceptionnelle des **Tambours du Bronx** (21h15) suivie du traditionnel Feu d'artifice musical (22h30). *Les Mauvaises Langues* nous offriront ensuite (23h) un florilège de chansons françaises.

## Les Théâtres Verdure



Compagnie

Grâce à une **programmation originale croisant tradition et métissage musical**, les Théâtres de Verdure 2006 nous promettent un été vitaminé.

Organisée par le **Comité des Fêtes**, cette manifestation gratuite et tout public a lieu

tous les vendredis à partir de 20h30 de juillet et août au Parc Montessuit (n°10, plexe Martin Larchet en cas de pluie). Entre autres animations, la **Compagnie Larchet** nous

## Une toile sous les étoiles

Quatre séances de cinéma plein air sont programmées cet été.

C'est presque devenu un classique de l'été annemassien. L'ambiance est toujours détendue. On

s'y donne rendez-vous pour pique-niquer, on échange, on fait connaissance, on attend la magie de l'écran. Les derniers arrivés se cherchent dans la foule bon enfant, entre transats et couvertures. **Pour la troisième année consécutive**, des séances gratuites de cinéma plein air sont programmées en juillet et août.



JUILLET	JUILLET	JUILLET	JUILLET	JUILLET	JUILLET	JUILLET	AOÛT	AOÛT	AOÛT
<b>Lundi 10</b> <b>Cinéma de plein air</b> <i>« Ray »</i> Place de l'Hôtel de Ville - 22h avant séance festive et musicale dès 19h30 (reporté au lendemain en cas de pluie)	<b>Jeudi 13</b> <b>Fête Nationale</b> <b>Concerts, feu d'artifice musical et restauration champêtre</b> Site de l'aérodrome A partir de 19h30	<b>Mercredi 19</b> <b>Cinéma de plein air</b> <i>« Madagascar »</i> Quartier de Livron - 22h (reporté au 24 en cas de pluie)	<b>Vendredi 21</b> <b>Concert</b> Compagnie Léon Larchet <b>Tour d'Europe des musiques traditionnelles</b> (dans le cadre des Théâtres de Verdure) Parc Montessuit 20h30	<b>Vendredi 28</b> <b>Théâtre</b> <i>« Les Allumeurs de Lune »</i> Spectacle présenté par des enfants de 7 à 15 ans (dans le cadre des Théâtres de Verdure) Parc Montessuit 20h30	<b>Jusqu'au 29</b> <b>Exposition</b> <i>« voler déviller »</i> Villa du Parc centre d'art contemporain	<b>Vendredi 4</b> <b>Concert</b> <i>« Les Hill Billy »</i> Musique Country (dans le cadre des Théâtres de Verdure) Parc Montessuit 20h30	<b>Samedi 5</b> <b>Nocturne Cycliste</b> Dans les rues de la Ville <b>Dès le début de soirée</b>	<b>AOÛT</b> <b>Concert</b> « Los O Rumb... » (dans le cadre des Théâtres de Verdure) Parc Montessuit 20h30	<b>AOÛT</b> <b>Concert</b> « Los O Rumb... » (dans le cadre des Théâtres de Verdure) Parc Montessuit 20h30

# Un été à partager ...

de

**Le Parc Montessuit vit tout l'été au rythme des Théâtres de Verdure. Chaque vendredi soir jusqu'au 25 août, profitez de ces spectacles gratuits.**



Le Léon Larchet

21 juillet) un triptyque musical mélangeant les répertoires d'Europe de l'Est, de la Méditerranée, et d'Auvergne... Les cinq musiciens oscillent entre violon, accordéon, contrebasse et percussions dans un étonnant mélange de genres. Il ne saurait y avoir d'été en Haute-Savoie sans un spectacle des **Allumeurs de Lune**. Née d'un centre de vacances UFOVAL 74 ayant pour activité un atelier de théâtre et de chansons, cette jeune compagnie (les enfants ont entre 7 et 15 ans) nous offre chaque année un spectacle à voir en famille. Elle sera à Annemasse le 28 juillet avec Place de L'Imperator,

un spectacle à voir, à entendre, à goûter et à sentir.



**Yagee** assurera un final étourdissant le 25 août. Deux violons, une contrebasse, une guitare manouche et la présence du virtuose Dorin Gall nous entraîneront sur les traces des caravanes Tziganes.

**PROGRAMME COMPLET disponible en Mairie.**

**VENDREDI 21 JUILLET**

**Le Tour de France repasse par Annemasse**



Reliant Morzine à Mâcon (193 Km), la **18<sup>e</sup> étape** du 93<sup>e</sup> Tour de France mettra la Haute-Savoie à l'honneur. Après s'être élançé de Morzine, le peloton

filera vers Taninges puis Viuz-en-Sallaz et Bonne avant de passer par Annemasse et son agglomération. Il arrivera **de la route de Taninges et empruntera les avenues Maréchal Leclerc, Charles de Gaulle et de l'Europe avant de poursuivre vers Gaillard via le quai d'Arve**. Comme le veut la tradition, la caravane publicitaire précèdera les coureurs. Elle devrait passer à Annemasse à partir de 12h. Suivre le peloton entre 13h30 et 14h.



Sont à l'affiche : **Ray** (le 10 juillet au centre-ville), **Madagascar** (le 19 juillet au Livron), **Million Dollar Baby** (le 14 août au Perrier) et **Fat Albert** (le 26 août à Romagny).

**Toutes les séances sont gratuites.** Les films débute à la nuit tombée (**vers 22 h**). En cas de pluie, les séances seront reportées à une date ultérieure. N'oubliez pas vos chaises, plaid ou couvertures, les nuits d'été sont parfois fraîches. Mettez-vous à l'aise et bonne séance !

Afin de permettre le bon déroulement de la course, **un aménagement de la circulation sera mis en place**. Entre 10h45 et 14h environ :

- Les voies empruntées par les coureurs (voir ci-dessus) seront fermées à la circulation et interdites au stationnement
- La Route de Thonon sera fermée à la circulation dans le sens Thonon – Annemasse
- La circulation Route de Bonneville sera coupée au niveau de l'intersection avec l'avenue de l'Europe
- L'Entrée et la Sortie Gaillard de l'A40 seront fermées.

AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT	AOÛT
<b>Vendredi 11</b> Concert « Canitos » Musique gitane Le cadre des théâtres de Verdure) Parc Montessuit 10h30	<b>Dimanche 13</b> La Halle aux Collections Place des Marchés De 9h à 18h	<b>Lundi 14</b> Cinéma de plein air « Million Dollar Baby » Quartier du Perrier - 22h (reporté au 17 en cas de pluie)	<b>Du 9 au 20</b> 17 <sup>e</sup> Open International Anniversaire de Tennis Grand Prix de la Ville d'Annemasse Tennis Club du Salève	<b>Vendredi 18</b> 102 <sup>ème</sup> Anniversaire de la Libération d'Annemasse Monuments de l'agglomération et Parc Montessuit	<b>Vendredi 25</b> Concert « Yagee » Musique Tzigane (dans le cadre des Théâtres de Verdure) Parc Montessuit 20h30	<b>Samedi 26</b> Cinéma de plein air « Fat Albert » Quartier de Romagny - 22h (reporté au 2 septembre en cas de pluie)	<b>Et pendant tout l'été...</b> Expositions Légendes de Fleurs et Questions de nuit Bibliothèque du Centre			

# ... à Annemasse

## Un peu de lecture...



**Si les bibliothèques sont ouvertes tout l'été, des aménagements d'horaires sont à prendre en compte.**

Les bibliothécaires vous proposent deux expositions à voir et à revoir jusqu'à la fin du mois d'août :

- **Légendes des Fleurs** : les illustrations originales de l'ouvrage *Légende des Fleurs* publié par Michel Lis et Corinne Merles aux éditions du Mont ornent la Bibliothèque du Centre. Enivrante et colorée, cette exposition se présente comme un parcours initiatique à parcourir au gré de nos pérégrinations bibliographiques...

- **Questions de nuit** : dans la salle d'exposition de la Bibliothèque du Centre, une dizaine d'illustrateurs ont créé et rêvé avec les enfants afin de donner ima-

ges aux questions qui traversent leurs nuits...

Par ailleurs, le **concours de nouvelles 2006** est lancé. Le thème retenu cette année est : **Au Fil du Temps**. Vous pouvez concourir dans deux catégories : jeunesse (jusqu'à 16 ans) et adulte. Chaque histoire ne devra pas dépasser 2 pages (recto) maximum. Les textes devront parvenir **avant le 9 septembre 2006** à la Bibliothèque Municipale Pierre Goy, 4 Place du Clos Fleury 74100 Annemasse. Les résultats du concours seront annoncés le samedi 14 Octobre à 18h à l'occasion de *Lire en Fête*.

### HORAIRES D'ÉTÉ

#### ■ Bibliothèque

##### Centrale

Lundi 14h30-18h30  
Mardi 10h-12h  
14h30-18h30  
Mercredi & vendredi 10h-18h  
Samedi 10h-12h

#### ■ Bibliothèque

##### Jeunesse du Perrier\*

Mardi 14h-17h  
Mercredi 10h-12h  
14h-17h  
Vendredi 14h-17h

#### ■ Bibliothèque

##### Jeunesse de Romagny\*

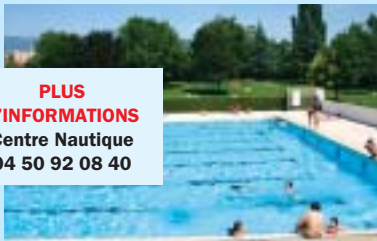
Mardi 16h-18h  
Mercredi 10h-12h

\* Fermeture du 24 juillet au 21 août

## CENTRE NAUTIQUE

### A vos maillots

Le bassin extérieur de la piscine d'Annemasse ainsi que l'espace de verdure qui l'entoure sont ouverts tout l'été. Jusqu'à la fin du mois d'août, les visiteurs pourront aussi profiter du snack « Les 4 nages ». Quant aux **horaires d'été**, ils permettent aux visiteurs de profiter de la baignade **jusqu'à 20h** en semaine et jusqu'à 19h le week-end.



**PLUS D'INFORMATIONS**  
Centre Nautique  
04 50 92 08 40

Les travaux de réhabilitation du bassin de 25 mètres commenceront au mois de septembre pour une durée de deux mois environ. Durant les travaux, le Centre Nautique sera à nouveau fermé au public.

## Mont Salève en marches

L'édition 2006 de Mont Salève en marches aura lieu le **dimanche 3 septembre**, aux alpages des Crêts (à 1km au nord de la Croisette). Tout au long de la journée, des animations (pour tous les âges)

vous seront proposées : sorties champignons, balade à dos d'ânes, démonstration de modélisme... Des marches adaptées au niveau de chacun seront également organisées au départ des villages.

### Points de départs et durées des parcours

- Collonges-sous-Salève** (Place de Savoie)  
Départ à 9 h (2h30)
- Le Pas de l'Échelle** (gare inférieure du téléphérique). Départ à 10 h (1h15)
- Bossey** (Mairie). Départ à 8h30 (2h45)
- Veyrier** (arrêt de bus n° 8). Départ à 10h (3h15)
- Monnetier-Mornex** (Église). Départ à 9h (2h)
- Essert Salève** (Église). Départ à 9h (2h15)
- La Muraz** (Église). Départ à 9h (2h30)
- Archamps** (Église). Départ à 8h30 (3h)
- Le Sappey** (Église). Départ à 8h30 (2h45)
- Beaumont** (Église). Départ à 8h30 (2h45)



**PLUS D'INFORMATIONS**  
Syndicat Mixte du Salève  
04 50 95 28 42

SEPT.	SEPT.	SEPT.	SEPT.	SEPT.	SEPT.	SEPT.	SEPT.	SEPT.	SEPT.
<b>Du 1<sup>er</sup> au 16</b> <i>Événement Transfrontalier</i> La Bâtie-Festival Genève et Château Rouge <i>Festival de Genève La Bâtie</i> 1-16 sept. 2006	<b>Dimanche 3</b> <i>Mont Salève en marches</i> Randonnées, balades, animations pour tous...	<b>A partir du 4</b> <i>Inscriptions</i> Ouverture des inscriptions aux nouveaux élèves de l'École des Beaux Arts du Genevois (reprise des cours dernière semaine de septembre)	<b>Jusqu'au 9</b> <i>Concours de Nouvelles 2006</i> Bibliothèque du Centre	<b>Samedi 16</b> <i>Forum des Sports</i> Organisé par l'OIMS Complexe Martin Luther King	<b>Dimanche 17</b> <i>Défilé de la Biennale de la Danse à Lyon</i>	<b>16 &amp; 17</b> <i>Anniversaire</i> 20 ans de la Villa du Parc centre d'art contemporain Concerts, performances et projections vidéo			

*Des modifications peuvent intervenir et de nouvelles animations apparaître. Pour les loisirs au jour le jour, consultez le www.mairie-annemasse.fr*

## Annemasse joue la carte de la diversité

**La Ville a adopté une  
Charte de la diversité lors  
du Conseil municipal du  
30 mars 2006.**



Explications avec  
Sandra Stauffert,  
Conseillère municipale  
déléguée.

de discriminations, qu'elles soient fondées sur le patronyme, l'origine sociale ou culturelle, le handicap, l'âge, le sexe... L'effectif des entreprises doit aujourd'hui refléter la diversité de la société française. C'est une question de justice et d'intérêt national. De cette manière, nous témoignons aussi de notre engagement quotidien en faveur de la diversité culturelle, ethnique et sociale au sein des services municipaux.

**JIM : Pour-quoi avoir adopté une Charte de la diversité ?**  
**Sandra Stauffert :**  
En adoptant la Charte de la diversité, nous voulons contribuer à la lutte contre toutes les formes

**JIM : Et vous accentuez pour l'instant vos efforts sur l'insertion des jeunes...**

**Sandra Stauffert :** Tout à fait. En décembre 2005, une rencontre avec nos partenaires associatifs et institutionnels travaillant en direction des jeunes a permis de faire un constat sur les discriminations dont ces derniers sont victimes. Nous voulons trouver des solutions pour faciliter leur insertion professionnelle.

**JIM : Quelles sont les actions entreprises à ce jour ?**

**Sandra Stauffert :** Grâce à la forte mobilisation de l'ANPE, de la MJC Sud, de la Mission Locale, du Centre de Ressources Technologiques et Humaines (CRTH) et des services municipaux, les premières actions ont vu le jour très rapidement. La MJC Sud a mis en place un Point Information Jeunesse et Famille ainsi qu'un Point information sur la discrimination et l'égalité (voir JIM n°105). L'adoption de la Charte de la Diversité doit nous permettre d'encourager l'insertion des jeunes par le travail. A ce sujet des contacts avec les acteurs économiques de la ville sont établis et une rencontre avec les entreprises de la zone d'activités s'est tenue le 20 Juin dernier. L'ANPE assure un suivi particulier auprès des demandeurs d'emploi âgés de 16 à 25 ans. Avec le soutien de la Mission Locale, nous envisageons également de renforcer les expériences de parrainage et de tutorat des jeunes. Une formation sur les discriminations a été proposée aux jeunes volontaires, aux partenaires institutionnels et aux représentants d'entreprises au cours du mois de juin.

### Contre les discriminations

Pour que les discriminations ne soient plus un frein à l'insertion professionnelle, la Ville d'Annemasse, l'ANPE, la MJC Sud, la Mission Locale, le Centre de Ressources Technologiques et Humaines (CRTH) multiplient les initiatives.



Au mois de juin, une **quarantaine de stagiaires** (jeunes en recherche d'emploi, responsables de ressources humaines au sein des entreprises, représentants de la collectivité et des partenaires institutionnels,...) a bénéficié d'une formation consacrée à la lutte contre les discriminations.

## En Bref

### PRÉVENTION CANICULE

La Ville vous propose...



Comme chaque été, afin de parer aux risques des épisodes caniculaires, la Ville d'Annemasse encourage vivement **les personnes âgées** ainsi que les per-

**sonnes handicapées** à se faire connaître auprès du Secteur social. Elles seront ainsi inscrites sur un registre, afin d'être contactées et aidées en cas de canicule sévère.

### PLUS D'INFORMATIONS

Mairie d'Annemasse - 04 50 95 07 00  
Poste 1503

### INFLUENZA AVIAIRE

#### Le dispositif allégé

Le dispositif de surveillance mis en place dans le département est partiellement levé. Le confinement n'est plus obligatoire. **Certaines mesures de protection restent néanmoins en vigueur :** nourriture et abreuvement à l'intérieur ou protégés des souillures des oiseaux sauvages ; non-utilisation des eaux de surface extérieures pour l'abreuvement des oiseaux, le nettoyage des ustensiles et des bâtiments ; interdiction d'utiliser les plans d'eau sauf s'ils sont protégés des souillures des oiseaux sauvages

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Un loisir qui peut coûter cher

Depuis quelques mois, elles n'en finissent pas de proliférer sur nos trottoirs et parkings quand ce n'est pas sur les voies de circulation. Non autorisées et surtout **non conçues pour circuler sur la voie publique**, les **Pocket Bike** représentent un **réel danger** pour les piétons, pour les automobilistes mais surtout pour les enfants qui les conduisent.



En cas d'accidents, le jeu peut coûter très cher... Les **Pocket Bike** sont destinées **uniquement aux terrains et circuits appropriés**. L'utilisation de ce genre d'engin sur le domaine public est passible d'une amende de 90 € pour infraction au Code de la Route. Ensemble, soyons donc prudents.

## L'Art est dans le Parc...

Le centre d'art contemporain fêtera son 20<sup>ème</sup> anniversaire les 16 et 17 septembre prochains et investit son Parc pour l'occasion.



**P**our fêter les vingt ans de la Villa du Parc, Karine Vonna, directrice du centre d'art, propose un programme festif ouvert à tous. Dans une ambiance très « garden party », concerts, performances et projections vidéo animeront le week-end. Pour l'occasion, le centre d'art contemporain investit son parc. En effet, **l'inauguration du projet dit « Le jardin est un nombril imité »** sera au centre des festivités. Signé par Jean-Luc Brisson, artiste et directeur des arts plastiques de l'École Supérieure du Paysage de Versailles, ce projet paysager est mené en collaboration avec le Service des Espaces Verts de la Ville d'Anne-

masse. L'actuel bassin sera couvert et deviendra le centre du jardin. Cinq autres bassins ornés de fleurs aquatiques agrémenteront ce lieu propice à la promenade, au repos, à la quiétude...

Les plus curieux peuvent **visiter le jardin en cours de réalisation** et suivre toutes ses transformations. **L'inauguration officielle de la véranda (le 16 septembre)**, permettra de confirmer la volonté d'ouverture du centre d'art vers le Parc, la ville, ses habitants et tous les amateurs d'art contemporain.

**PLUS D'INFORMATIONS**  
Villa du Parc - 04 50 38 84 61

### CHÂTEAU ROUGE

#### L'extension se poursuit

Après la première tranche des travaux d'extension achevée en juillet 2003 et avant la réfection de la grande salle de spectacles, Château Rouge étend actuellement ses **locaux administratifs**.

Neuf bureaux, deux salles de réunion mais aussi des locaux destinés à l'archivage seront notamment créés.



« Château Rouge est devenu une scène régionale de tout premier plan qui accueille plus de 50 000 personnes par an. Lieu de sensibilisation pour la jeunesse, espace de création et de diffusion bien ancré dans le tissu culturel transfrontalier, Château Rouge est ouvert à tous les Annemassiens. Il s'agit de mettre à disposition de la structure culturelle des locaux administratifs adaptés à ce développement » précise Christian Dupessey, maire-adjoint chargé des Affaires Culturelles.

Commencés mi-mars, **les travaux s'achèveront en fin d'année**. Répartis sur deux niveaux, ces nouveaux locaux (environ 500 m<sup>2</sup>) seront situés en partie arrière de l'actuelle salle de spectacle. Le montant des travaux est estimé à 902 630 € TTC.

### voiler dévoiler

L'art peut-il tout montrer ? C'est à cette question que tente de répondre cette exposition présentée à la Villa du Parc **jusqu'au 29 juillet**. Les artistes invités proposent une diversité de points de vue sur le corps, tour à tour nu, vêtu, refoulé, inhibé ou fantasmé.

Il s'agit ainsi d'interroger le visiteur sur l'idée de nos représentations, de nos préjugés et sur la notion même d'exposition. Le propos de cette exposition n'est pas de relancer la polémique que l'on sait sur le port du tchador, mais de maintenir ouvert le débat en le soustrayant au simplisme de toute pensée binaire.



## Soutenir la progression de nos sportifs

Grâce à un contrat d'objectifs, Annemasse soutient et encourage la progression de nos jeunes champions.

**P**romouvoir la pratique sportive auprès des plus jeunes est la mission prioritaire du Service Municipal des Sports. Bien qu'il s'agisse surtout de permettre au plus grand nombre de participer, la Ville d'Annemasse est particulièrement à l'écoute des jeunes sportifs de haut niveau. Par le biais du **Contrat d'Objectifs pour le Soutien de la Pratique Sportive de Haut Niveau**, elle apporte une aide financière à ses athlètes engagés dans les compétitions nationales et internationales.

Depuis 2003, **huit jeunes annemassiens ont profité de ce dispositif**. Prévu pour durer trois ans, le partenariat est renouvelé chaque année en fonction des résultats sportifs de l'athlète. Être au minimum parmi les cinq meilleurs français de sa discipline la première année, devenir un des trois meilleurs la deuxième et participer au Championnat d'Europe ou du Monde la dernière, tels sont les objectifs à atteindre. 12 200 € peuvent ainsi être versés sur trois ans.

C'est ce dont a pu profiter **Caroline Januel**, licenciée au Club Alpin Français d'Annemasse. Depuis deux ans, elle multiplie, en effet, les podiums européens et mondiaux en escalade.

**Ludovic Duvert-Gauge** a signé son premier contrat cette année. A 17 ans, l'élève du Lycée Jean Monnet est devenu double Champion de France de tir à la carabine en février dernier (Cible mobile mixte et Cible mobile Olympique - Catégorie cadet). Licencié à la Cible du Salève, il a rempli le premier objectif de la convention et continuera donc à bénéficier du soutien municipal.

**Marie Oberhauser** (La Cible du Salève), **Maëva Razakazoa** et **Vincent Castermans** (tous les deux licenciés au Tennis Club du Salève) sont les autres sportifs de haut niveau soutenus par la Ville en 2006.

De nombreuses autres subventions sont allouées chaque année aux clubs dont la Ville reste bien le premier partenaire.

## En Bref

### AIDES FINANCIÈRES

#### Profitez des Bourses de la Ville

La Ville propose une aide financière, sous forme de **bourse**, aux jeunes annemassiens (âgés de moins de 18 ans et sous conditions de ressources) souhaitant s'inscrire aux activités de l'**École des Beaux Arts du Genevois** (dessin, peinture, sculpture...) et de l'**École de Musique d'Annemasse** (ateliers instrumentaux et vocaux).



#### PLUS D'INFORMATIONS

Service Culture - 04 50 95 07 64

### APPEL A TÉMOIGNAGES

#### ... sur la Garderie d'été d'Annemasse entre 1954 et 1975

Annemassien de naissance, Jean Jack Lamouille prépare actuellement la publication d'une monographie consacrée à la garderie d'été d'Annemasse qui s'est tenue chaque année dans les locaux de l'École Marianne Cohn (alors appelée *École de filles du Centre*). Afin de baser ses écrits sur le maximum de sources, Jean Jack Lamouille recherche des témoignages (souvenirs d'anciens enfants et moniteurs, des photos, des coupures de presse, voire des films) sur :

- La vie au sein de cette garderie d'été
- La ville d'Annemasse à la même époque (commerces du centre-ville, événements culturels et festifs, manifestations organisées sous la halle du marché couvert, scène de marché...)



**Les frais d'envoi et de reproduction des documents seront intégralement pris en charge par Jean Jack Lamouille.** Après utilisation, les documents seront évidemment rendus à leurs propriétaires. Si vous êtes détenteurs de documents ou de souvenirs pouvant servir à la réalisation de cette monographie, vous pouvez contacter Jean Jack Lamouille - 13, avenue Vladimir Ilitch Lénine - 94110 Arcueil [jeanjack.lamouille@orange-ft.com](mailto:jeanjack.lamouille@orange-ft.com)



Les permanences des élus de la Majorité sont interrompues pendant la période estivale et reprendront dès le mois de septembre.

**Hôtel de Ville 04 50 95 07 00**  
www.mairie-annemasse.fr

Lundi, Mercredi, Jeudi : **9h-12h / 13h30-17h**  
Mardi : **9h-12h / 15h-18h**  
Vendredi : **9h-17h sans interruption**  
Samedi : **9h-12h**

- Bibliothèque Municipale  
**04 50 95 89 09**
- Bibliothèque Jeunesse Perrier  
**04 50 37 74 12**
- Bibliothèque Jeunesse Romagny  
**04 50 38 97 04**
- École Municipale agréée de Musique  
**04 50 84 23 20**
- École des Beaux-Arts du Genevois  
**04 50 37 21 89**
- Château Rouge (Billetterie)  
**04 50 43 24 24**
- Villa du Parc Centre d'art contemporain  
**04 50 38 84 61**
- Complexe Martin Luther King  
**04 50 87 12 83**
- Piscine Municipale  
**04 50 92 08 40**
- Médiateurs de Nuit  
**04 50 92 16 16**
- MJC Centre  
**04 50 92 10 20**
- MJC Romagny  
**04 50 92 64 97**
- MJC Centre Social Sud  
**04 50 37 74 10**
- Réseau d'Échanges Réciproques de Savoirs  
**04 50 38 47 62**
- Office Municipal des Sports  
**04 50 92 87 45**
- 2C2A  
**04 50 87 83 00**
- Office de Tourisme  
**04 50 95 07 10**
- Sécurité Sociale  
**0820 90 41 24**
- Caisse d'Allocations Familiales  
**0820 25 74 10**
- Mission Locale  
**04 50 95 20 50**
- ANPE  
**04 50 37 27 08**
- ASSÉDIC  
**08 11 01 01 74**
- Maison de la Justice et du Droit  
**04 50 84 06 70**
- Déchetterie des Grands Bois  
**04 50 38 04 62**
- Police secours **17**
- SAMU **15**
- Pompiers **18**
- Commissariat  
**04 50 95 44 50**
- Police Municipale  
**04 50 87 04 80**
- Gendarmerie Annemasse  
**04 50 92 11 66**
- Hôpital Annemasse Ambilly  
**04 50 87 47 47**
- Clinique de Savoie  
**04 50 95 41 41**
- SOS Enfance maltraitée  
**119 \***
- Accueil des sans-abri  
**115 \***
- Centre antipoison (Lyon)  
**04 72 11 69 11**
- SIDA info-service  
**0800 840 800 \***
- Dépannage EDF  
**0810 33 30 74**
- Dépannage GDF  
**04 50 37 72 72**

\* Appel gratuit et anonyme

## Expression de la Majorité

Il est parfois difficile de lire certaines déclarations sans se mettre en colère, tant elles sont éloignées du réel. Pour ce numéro, nous n'insisterons que sur deux points :

**1 - Les finances communales.** Comme Jean PELISSIER l'expose tous les ans lors du vote du budget, elles sont extrêmement saines. Très peu d'endettement, des impôts nettement plus bas que dans toutes les villes de même importance, des réalisations considérables, année après année. Croyez-vous que cela puisse se faire sans une attention particulière à la gestion ? Notre maire, Robert BORREL, a la réputation, dans notre équipe, de n'accepter les dépenses qu'avec beaucoup de réticences. Il est vrai que, devant des propositions nombreuses venues des citoyens et relayées par les élus de la majorité, Jean PELISSIER et lui sont des « régulateurs » du budget communal et, croyez-le bien, pas un sou n'est engagé sans une réflexion approfondie et des vérifications nombreuses. Les rapports de la Cour des Comptes, comme les commentaires des agents du Trésor, sont là pour en témoigner.

**2 - L'emploi.** Il est évident que c'est notre préoccupation majeure, même si Annemasse, tout comme l'ensemble de la Haute-Savoie, ne connaît pas un chômage important. Notons au passage que nombre d'emplois sont proposés sans succès par des employeurs qui, dans le secteur du bâtiment par exemple, cherchent aujourd'hui à salarier des gens et ne trouvent pas de candidats. Avis à tous ceux qui se plaignent de ne jamais trouver d'emploi.

La Ville, par le biais de la Maison de l'Économie Développement et dans le cadre intercommunal, a développé toutes les conditions d'un emploi plus actif dans notre agglomération. Pour mémoire, rappelons l'aventure de SICPA, sauvée à l'initiative de la Ville d'Annemasse voici quelques années. Aujourd'hui, des industries de main-d'œuvre ne subsistent dans ce bassin que lorsqu'elles produisent de la valeur ajoutée (ce qui est d'ailleurs le cas pour SICPA-SIEGWERK). Mais la valeur ajoutée se trouve dans les services. A ce propos, le pôle Étoile-Gare est un élément essentiel de notre développement, et les organisations internationales qui peuvent s'y installer sont créatrices de postes salariaux et de retombées commerciales importantes. Ce n'est pas un hasard si la compétition des villes est dure pour s'attirer les organisations internationales. Celles qui ne les obtiennent pas s'en désolent. Nous serions heureux de retenir l'attention de l'une ou l'autre d'entre elles, ce qui est en bon chemin. Ceux qui vous disent qu'il s'agit d'occasion de dépenses et non de croissance sont probablement mal informés... ou pire !

Les élus de la majorité municipale

## A nos lecteurs

Conformément à la loi, les quatre groupes minoritaires du Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression dans chaque parution du JIM. Aussi, dans le souci de préserver une égalité de traitement, nous rappelons à nos lecteurs que cette page d'expression politique doit être équitablement répartie et que chacun des groupes dispose donc d'un quart de page. Le Comité de Rédaction

### Groupe UMP

#### Le ciel n'est pas toujours clément

##### A propos de la piscine ...

La fraîcheur du mois de mai ne nous a guère incité à fréquenter la piscine. Tant mieux car elle n'est que partiellement ouverte ! Le bassin intérieur est fermé et le restera un bon moment, « en raison d'importants problèmes techniques » et les travaux de rénovation qui démarrent à la rentrée. Cet équipement n'a pas été suffisamment entretenu ces dernières années, recevant des réparations au coup par coup comme nous l'avons dénoncé précédemment. La municipalité attend que la 2C2A le prenne en charge. Or, la 2C2A n'est pas preneuse et sur ce plan, elle a partiellement raison ! Comment faire de cet équipement, installé à l'étroit parce que le maire n'a pas constitué les réserves foncières nécessaires à son agrandissement dans les années 1980, un stade nautique moderne ? Si les terrains alentours avaient bénéficié au bien commun, nul doute que la piscine serait non seulement intercommunale, mais également en pleine forme.

##### Étoile-Gare, c'est lancé ?

La ZAC près de la gare dénommée Étoile Sud-Ouest a été créée fin mai, création qui constitue une étape importante dans la procédure d'aménagement du quartier. Sauf que le contenu du projet reste toujours aussi flou, comme l'indique d'ailleurs la mairie : « il est souligné que le dossier de création se trouve tout-à-fait en adéquation avec l'objectif de conforter le rôle d'Annemasse dans l'agglomération transfrontalière et de la situer délibérément comme ville-centre de l'agglomération. Dès lors, il est légitime de promouvoir l'installation d'activités tertiaires pourvoyeuses d'emploi à proximité de la gare et donc du futur pôle d'échange et d'y associer des logements dans un objectif de mixité urbaine. » Que de généralités ainsi énoncées !

##### Deniers publics

Le mauvais coup fait aux travaux de rénovation des bureaux de l'Hôtel de Ville, commandés, financés puis annulés, traduit une gestion financière bien aléatoire. Mais ce revirement ne traduit-il pas un autre projet ? A suivre de près car le gaspillage cela suffit !

### Groupe UDF

#### Comment votre argent est-il dépensé ?

Il faut que vous le sachiez. Sans jamais compter. C'est la règle de base. Vos élus n'ont absolument aucune limite pour dépenser votre argent. Parce que c'est bien de votre argent qu'il s'agit. Celui que vous payez avec vos impôts locaux. Vous le sortez de votre poche, puis il va à votre commune, et là il est dépensé. Sans compter. Jamais. On va me reprocher d'exagérer. Compter, quelle hérésie. Une hérésie libérale, une hérésie capitaliste, sans doute. On n'a pas à compter puisque c'est une idée de droite et qu'on est de gauche. Ainsi on commande des études. Quoi de plus beau, quoi de mieux que les études. Un rond point : une étude. Une rue : une étude. Une ZAC, alors là, une débauche d'études.

Un exemple. Le conseil municipal le 18 mai 2006 a voté le paiement d'une étude pour la rénovation des bureaux de la mairie. Coût de la seule étude : 191 463,60 € TTC au total. Pour rien puisqu'on apprend au même conseil que les travaux de rénovation des bureaux ne seront pas réalisés. Mais l'étude, elle, sera payée. Où est le souci ? Il ne doit pas y en avoir puisqu'il n'y a eu AUCUNE EXCUSE, AUCUN MEA CULPA, AUCUN REGRET, RIEN. Vous êtes bien impudents de penser que 191 463,60 € c'est beaucoup.

Autre exemple : les services de la 2C2A sont à l'étroit. Une étude grandiose est réalisée pour un nouveau siège en plein centre ville. Combien l'étude ? Aucune importance, ce ne sont évidemment pas les élus qui la payent, mais vous, bande de riches ! Puis on l'abandonne. Tant pis.

Rien n'est trop beau dans cette perspective de la dépense sans compter.

Je vous propose autre chose. Je vous propose de compter. Je vous propose d'être radin. Je vous propose de rechercher les économies. Je vous propose d'être réactionnaire sur la dépense. Je vous propose de refuser la mode.

### M.N.R.

Le M.N.R., sollicité, n'a pas souhaité s'exprimer

### F.N.

Le F.N., sollicité, n'a pas souhaité s'exprimer

#### CONTACT

Marie-Pierre Berthier / Pascale Mayca  
Philippe Marcille  
mpberthier@wanadoo.fr

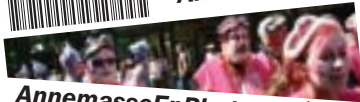
#### CONTACT

Jean-Pierre BENOIST  
udpennemasse@free.fr

# La Ville en Flash Back

AnnemasseEnPhoto

DÉFILÉ DE LA BIENNALE DE LA DANSE



AnnemasseEnPhoto

DÉFILÉ DE LA BIENNALE DE LA DANSE



1

2

3



4

MAI JUIN 2006

AnnemasseEnPhoto



6

7



8



9



10

**1 à 5 - Défilé de la Biennale de la Danse** : avant de s'embarquer pour Lyon, Les prodiges de Nucleus ont défilé dans les rues d'Annemasse.

Quelques deux cents danseurs aux apparences chamarrées ont participé à cette grande parade chorégraphique. Ils seront entre Rhône et Saône le 17 septembre prochain pour le grand Défilé de la Biennale de la Danse de Lyon.

**6 - Du 17 au 20 mai** : le Festival du Livre Jeunesse a dévoilé l'univers obscur et énigmatique de la nuit.

**7 - 24 mai** : à l'occasion de la 24<sup>ème</sup> Journée Info Loisirs, les Services Municipaux, les MJC et les organismes de loisirs ont investi la Place de l'Hôtel de Ville afin de renseigner parents et enfants sur les nombreuses activités proposées lors des prochaines vacances d'été.

**9 - 10 juin** : personnes âgées et jeunes générations ont partagé un moment convivial lors de la Journée Intergénérationnelle qui s'est déroulée au Complexe Martin Luther King.

**10 - 21 juin** : la Fête de la Musique a lancé les premières Musicales d'été d'Annemasse.

**8 - 2 juin** : la Bibliothèque de Romagny a inauguré la fresque habillant désormais l'une de ses façades. Cette œuvre a été réalisée par Sophie Goyard, intervenante des ateliers périscolaires de l'École des Beaux-Arts du Genevois, et une quinzaine d'enfants du quartier.



Directeur de la Publication : Dominique LACHENAL  
 Rédaction : SERVICE COMMUNICATION  
 Conception : AGA  
 Impression : RICCOBONO  
 Photos : SERVICES MUNICIPAUX  
 Dépôt Légal : Juillet 2006  
 Tirage : 18 000 Exemplaires